



achat immobilier aux enchères en indivision

Par **cphil**, le **05/09/2024** à **15:31**

bonjour, peut-on acheter un bien immobilier aux enchères en indivision (2 acquéreurs) et la somme minimum à déposer étant de 3000€ peut-on faire 2 chèques de banques de 1500€ chacun

merci de votre réponse

Par **Isadore**, le **05/09/2024** à **16:22**

Bonjour,

Oui, c'est possible, il vous faut prendre le même avocat. Sachez qu'il vous faudra être capables de verser la totalité de la somme dans les deux mois suivant la vente. Si vous souscrivez un emprunt bancaire, c'est très compliqué.

Sachez aussi que vous achèterez le bien "en l'état", sans garantie contre les mauvaises surprises. C'est donc une vente à réserver aux personnes averties ou à celles connaissant déjà le bien.

Par **cphil**, le **05/09/2024** à **16:24**

je vous remercie pour votre réponse bonne fin de journée

Par **Fructidor**, le **05/09/2024** à **20:49**

Bonjour cphil

Juste pour l'info, connaissant assez bien les problèmes qui peuvent naître d'une indivision sans convention écrite prévoyant tout, les deux personnes peuvent aussi créer une société (par exemple, une SCI - Société Civile Immobilière) et acheter le bien au nom de cette société.

La société devient alors propriétaire du bien, et les deux personnes détiennent des parts sociales de la société. Les règles de fonctionnement de la société sont définies dans les

statuts de celle-ci.